

## Calendrier des opérations de recrutement sur des « Chaires de professeur junior » 2024

### Période d'enregistrement et de dépôt des candidatures sur Galaxie :

**Du 2 avril 2024 10h au 2 mai 2024 16h**

DATES LIMITES	OPERATIONS
<b>17 Octobre 2023</b>	Le conseil scientifique plénier délibère sur les profils de recrutement pour les Chaires Professeur Junior 2024
<b>7 novembre 2023</b>	Le conseil d'administration plénier délibère sur les profils de recrutement pour CPJ 2024.
<b>Février/mars 2024</b>	Publication d'un arrêté ministériel déterminant, par établissement, les ouvertures de CPJ pour 2024. Le nombre de CPJ accordé par établissement tiendra compte de sa qualité scientifique et de sa taille.
<b>27 mars 2024 12h au plus tard</b>	La ou le chargé.e de mission envoie à l'équipe RH la fiche de poste.
<b>29 mars 2024 au plus tard</b>	Publication des postes sur Galaxie par l'équipe RH.
<b>Du 2 avril 2024, 10h00</b>	Ouverture de l'enregistrement et du dépôt des candidatures sur Galaxie.
<b>Au 2 mai 2024, 16h00</b>	Clôture de l'enregistrement et du dépôt des candidatures sur Galaxie.
<b>Du 25 mars 2024</b> <b>Au 26 avril 2024</b>	La ou le chargé.e de mission constitue la composition nominative de la commission de sélection, en accord avec la direction de composante, la direction de laboratoire et le.s partenaire.s extérieur.s concerné.s.  La ou le chargé.e de mission soumet la composition nominative de la commission de sélection au conseil de laboratoire pour avis.
<b>Le 26 avril 2024 au plus tard</b>	La ou le chargé.e de mission retourne à l'équipe RH la composition nominative des commissions de sélection ainsi que les CV des membres et la présidente ou le président et la vice-présidente ou la vice-président proposé.e.s.
<b>7 mai 2024</b>	Le conseil scientifique restreint délibère sur la composition nominative et la nomination des président.e.s et vice-président.e.s des commissions de sélection.  Le conseil scientifique restreint délibère sur les demandes d'équivalence avec le doctorat.

<b>Le 7 mai 2024</b>	L'équipe RH saisit et publie les compositions nominatives des comités sur Galaxie, application CHIRON.
<b>Du 7 mai 2024</b> <b>Au 31 mai 2024</b>	Travaux des commissions de sélection. <i>L'ensemble des dossiers des candidatures recevables sont disponibles sur Galaxie, application CHIRON.</i>
<b>Le 30 mai 2024</b>	Les président.e.s de commission retournent à l'équipe RH les résultats des travaux des commissions de sélection.
<b>Le 4 juin 2024</b>	Le conseil d'administration restreint délibère sur les classements proposés par les commissions de sélection.
<b>Le 7 juin 2024</b>	Publication des résultats sur Galaxie.
<b>Au plus tard le 14 juin 2024</b>	Saisie des vœux des lauréats sur Galaxie.
Gestionnaires RH contactent les lauréat.e.s pour prise en charge	
<p>La prise de fonction des lauréat.e.s doit se faire avant la fermeture hivernale de l'Université de Lorraine.</p> <p>La présidente ou le président de commission, en lien avec les directrices et directeurs, informera l'équipe RH de la date de prise de fonction convenue.</p>	
<b>Au plus tard le 18 juin 2024</b>	<b>La direction de l'unité de recherche</b> retourne à l'équipe RH le nom de la ou du référent.e scientifique proposé.e sur la CPJ. Le conseil du laboratoire devra en être informé. + détails du contrat
<b>25 juin 2024</b>	Le conseil scientifique restreint délibère sur la nomination des référent.e.s scientifiques
<p>L'équipe RH rédige les contrats, relecture à la référente ou au référent scientifique + rappel que la convention (trame jointe) devra être complétée dans les 2 mois qui suivent la signature du contrat</p> <p>Puis les transmet au gestionnaire qui doit les mettre à la signature de l'agent.e et de la Présidente</p> <p><b><u>Faire signer les contrats avant le 31 décembre 2024.</u></b></p>	